

Bimestriel n° 65 - 1 €
Juillet-août 2008

le monde des Artisans

édition de **Haute-Garonne**



**LES ARTISANALES
DU COMMINGES 2008 P. 7**



**SUCCÈS POUR LE PREMIER
FORUM DE LA TRANSMISSION
REPRISE À MURET P. 34**



**La biscuiterie Vital
à la conquête
de nouveaux marchés**

LIRE P. 13

**ENQUÊTE DE LECTORAT :
VOTRE AVIS NOUS
INTÉRESSE
P. 37**

PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

**VOS CLIENTS PEUVENT COMPTER
SUR VOTRE PROFESSIONNALISME.
Vous, vous pouvez compter sur le nôtre !**



**“95 %* DES CLIENTS MAAF
recommandent MAAF”**

*Baromètre Assurances 2007 SOFRES

Protection du chef d'entreprise.

En cas d'accident, vous bénéficiez d'indemnités journalières pendant votre arrêt de travail. Choisir la référence qualité prix, c'est aussi choisir les pros de l'assurance des pros.



Pour rencontrer un conseiller en clientèle professionnelle et obtenir gratuitement une étude personnalisée,
appelez le

N° Indigo 0 825 325 350

(0,12 € TTC/min depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs).

www.maaf.fr



la référence qualité prix

Le 1^{er} titre de maître restaurateur décerné

Florence et Jean-Marie Gervais sont les heureux détenteurs du premier titre de Maître restaurateur. Les propriétaires de l'auberge du Val de Vienne à Sazilly en Indre-et-Loire ont reçu le 22 avril dernier ce nouveau titre honorifique des mains d'Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises. Situé en plein cœur des vignes de Chinon, ce restaurant accueille plus de 10 000 clients par an et contribue au rayonnement de la gastronomie française. Il propose une cuisine variée de grande qualité, basée sur des produits frais tout en privilégiant ceux du terroir. Le titre de maître restaurateur vise à reconnaître l'excellence des meilleurs professionnels de la restauration traditionnelle en valorisant leur compétence ainsi que leur engagement au service de la qualité. Il distingue les professionnels qui s'engagent sur des critères de qualité de service et de fabrication. Et permet à ses titulaires de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%, pouvant atteindre 15 000 €.

Se retrouver dans le Code du travail

Deux outils informatiques pour faciliter le passage de l'ancien au nouveau Code du travail. C'est ce que propose le ministère du Travail. Par rapport à l'ancien Code, la numérotation des articles a été entièrement revue et leur nombre a presque doublé. Pour que vous puissiez vous y retrouver, le ministère a créé un logiciel « Codacod », permettant de faire correspondre chaque article de l'ancien Code avec celui ou ceux du nouveau. Précision : pour rechercher la correspondance d'un article, il faut entrer son numéro (l'ancien ou le nouveau) sans espace ni ponctuation, mais avec un tiret (exemple : « L120-1 » pour l'ancien Code ou « L1111-1 » pour le nouveau Code). Apparaissent également à l'écran les textes de chacun des articles concernés. Un second logiciel « Cod-it » est également disponible pour effectuer une recherche par thèmes. En cliquant sur l'un des thèmes proposés par ce logiciel (CDD, maternité, congés payés...), vous obtenez les articles qui lui sont associés. En pratique : deux logiciels téléchargeables gratuitement sur le site du ministère du Travail. www.travail-solidarite.gouv.fr, rubrique « recodification du Code du travail ».

Bon cru 2007

À 2,2 % en 2007 et 0,6 % au premier trimestre 2008, l'activité a progressé plus fortement que ce qui était attendu en France. Tirée par l'investissement (7,4 % soit une augmentation de 2,5 points) et le dynamisme des exportations. C'est l'annonce faite le 15 mai dernier par l'Insee. Des chiffres qui ont aussi été salués par le président de la République et par la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, dont les pronostics se sont révélés justes « en dépit d'un contexte international difficile. Les chiffres de croissance traduisent l'impact des mesures prises par le gouvernement en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat », ajoute l'Élysée.



Augmentation des retraites

« Nous avons revalorisé de 1,1 point les retraites au 1^{er} janvier, j'annonce que cette hausse sera complétée dès le 1^{er} septembre par une nouvelle progression de 0,8 % », a déclaré Nicolas Sarkozy à l'occasion d'une table ronde sur l'emploi des « seniors » organisée dans le Gard le 6 mai dernier. « Il n'y a aucune obligation légale de revaloriser les pensions en cours d'année. Mais si nous n'avons pas attendu l'année prochaine, c'est que j'ai parfaitement conscience du problème du pouvoir d'achat des retraités [...], c'est aussi un problème de justice sociale », a-t-il ajouté. Cette revalorisation de l'ensemble des retraites doit couvrir, selon l'Élysée, la progression de l'inflation 2008. Les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,8 % en mars par rapport au mois précédent, soit une hausse de 3,2 % sur les 12 derniers mois, selon l'Insee.

Les photographes sont inquiets pour leur métier. Ils protestent sur le projet d'équiper les mairies de quartier en machines gratuites pour faire les photos des nouveaux passeports biométriques. Ils ont peur de perdre une activité importante, les photos d'identité représentant 10 à 25% de leur chiffre d'affaires. Dans un an, 2 000 mairies seront équipées

Inquiétudes des photographes

de machines qui feront gratuitement des clichés destinés aux passeports biométriques. Une concurrence que la profession juge

déloyale. Le risque qui en découle serait de voir la fréquentation en magasin baisser et la non-découverte des autres produits proposés. Ce projet intervient alors que la profession a déjà souffert de l'arrivée du numérique. De nombreuses boutiques ont déjà dû fermer leurs portes pour réduire leurs charges. Et pour éviter de nouvelles fermetures et défendre leur métier, les photographes envisagent des actions en justice, notamment un recours devant le Conseil d'État.

Taxi : mini-révolution



D'avantage de licences, des voitures mieux identifiables, une voie expérimentale dédiée sur l'A1 entre l'aéroport de Roissy et Paris... La ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, veut améliorer l'offre, moderniser la profession et « favoriser la demande de mobilité du public ». D'ores et déjà, Alain Estival, président de la Fédération nationale des artisans taxis (Fnat), se dit satisfait : « Ce protocole va dans le bon sens : il renforce la réglementation. C'est surtout une manière de dire adieu au rapport Attali ». Taximètres automatisés et simplifiés, automatisation des factures pour plus de transparence, dévelop-

pement de services réguliers... L'objectif est également d'« améliorer la visibilité » des taxis avec « un nouveau lumineux plus clair permettant aux usagers, grâce à un jeu de couleurs, de savoir si le taxi est libre ou non. Dans les grandes villes, les taxis seront repérables par leurs couleurs, grâce à un système bicolore, sur le toit et les montants. » Des équipements déployés à partir de 2009 qui représentent un coût de 1 500 à 2 000 euros par véhicule. Difficile à financer pour les chauffeurs de taxis qui doivent faire face à la hausse du carburant, à l'écotaxe et qui ont d'ores et déjà perdu leur détaxe carburant au 1^{er} janvier dernier.



édito

Pierre Pérez, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne

L'offensive est partie... Je ne sais pas qui « tire » les ficelles. Mais en tous les cas, si les projets « de modernisation de l'économie » passent, rien ne sera plus comme avant.

Que sera demain l'artisanat? Je n'en sais rien. Mais, je suis inquiet. Sans doute pour la première fois.

La « boîte de pandore » a été ouverte. Il sera difficile de revenir en arrière. Rappelons-nous le temps, qu'il nous a fallu, pour faire reconnaître l'obligation de qualification dans nos métiers?

Or, d'un trait de plume, celle-ci va virtuellement disparaître avec l'arrivée d'un nouveau statut d'auto entrepreneur. Il suffira d'être à peu près en règle avec l'URSSAF, et le tour sera joué.

N'importe qui pourra venir exercer « son talent de bricoleur » et le monnayer. Cela s'appelle créer son propre emploi.

Peu importe les dégâts que cela va provoquer dans l'artisanat, l'essentiel est de diminuer les chiffres du chômage. Ainsi et sous couvert de modernisation de l'économie, c'est une espèce de poignard qui nous est planté dans le dos.

Alors ne soyons pas étonnés si dans un proche avenir, des actes de désespérance viennent à être commis.

événement en

Loi de Modernis

le péril pour not

Comme vous le savez, un projet de loi dit de modernisation de l'économie est actuellement en discussion au parlement. Si je ne peux contester la pertinence de l'initiative gouvernementale, à un moment, ou notre économie recherche les voies de la croissance, je m'interroge néanmoins sur le bien fondé d'un certain nombre de mesures envisagées.

Je ne suis pas sûr que nous prenions le bon chemin pour arriver à sortir de l'ornière. Comment croire, par exemple, que la liberté totale d'installation accordée à la grande distribution, soit la meilleure façon de créer du pouvoir d'achat? Certes, le marché a besoin de concurrence. Tous les artisans peuvent en parler sagement, car ils la vivent au quotidien. Mais le marché a aussi besoin de règles. Nous subissons aujourd'hui la loi du plus fort, une loi qui met nos économies en péril par les dégâts qu'elle provoque: hausse du prix du pétrole, altération de l'environnement, affaiblissement des pays les plus démunis... Est-ce que nous souhaitons une déréglementation totale permettant aux dominants

SOMMAIRE

Haute-Garonne Actualités

6 4^e édition des journées nationales des métiers d'art

7 Les Artisanales du Comminges 2008

Haute-Garonne Dossier

8 Les étapes du contrat d'apprentissage

9 La formation de maître d'apprentissage

Haute-Garonne Entreprises

10 Hygiène alimentaire : restez informés !

12 **Pari réussi :** artisans et étudiants ressignent

13 La Biscuiterie Vital à la conquête de nouveaux marchés

Bien gérer votre entreprise

19 Nouveaux produits



11 Des aides pour la gestion des déchets dangereux.

20 Pack Internet/téléphone

22 **DOSSIER NTIC :** les artisans deviennent vraiment mobiles

27 **DOSSIER** Environnement:

Haute-Garonne

ation de l'Économie : re économie !



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Garonne

d'imposer leur puissance de feu? Une dérégulation, qui fragiliserait un des rares secteurs où il y a encore des possibilités d'emplois et de développement? Par la faute de faux prophètes, comme monsieur Attali, qui ne connaissent l'économie qu'au travers des livres, nous risquons d'être précipité dans une forme d'ultra libéralisme sauvage, qui ne correspond ni à notre culture ni à nos besoins. Ce n'est pas sérieux de penser, que pour travailler dans nos métiers, il suffirait d'avoir un marteau, quelques pointes ou un peu de pâte, pour faire un menuisier, un charpentier ou un boulanger. Et pourtant, c'est bien ce qu'on essaye de faire en proposant demain, à n'importe qui, un statut d'auto entrepreneur sans qualification. C'est un manque de

considération, voir de mépris pour l'artisanat. Je me demande, comment réagiraient les autres secteurs s'ils étaient confrontés aux mêmes provocations. Imagine-t-on des professeurs sans diplôme? Des médecins sans thèse, des avocats sans capacité d'exercice? Il me semblait, pourtant, qu'à une époque pas très lointaine, nous étions la « Première entreprise de France »... Drôle de façon de reconnaître ses mérites. Et puis à une époque où le consommateur exige de plus en plus de traçabilité et de qualité, comment peut-on lui faire croire que demain les services obtenus seront les mêmes? Je n'ose évoquer la position des compagnies d'assurance quand elles seront confrontées à ces nouveaux entrepreneurs.



Assemblée générale de la CMA le 23 juin 2008.

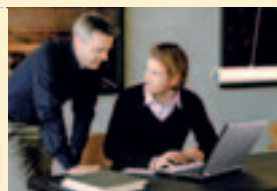
Notre pays a besoin de vrais créateurs et repreneurs d'entreprise avec des références professionnelles, pas de bricoleurs! Alors, oui, libérons notre économie d'un certain nombre de contraintes administratives, mettons en place une véritable politique en faveur du développement des entreprises, créons les passerelles nécessaires entre l'école et l'université comme nous essayons de le faire ici, à

la Chambre de métiers et de l'artisanat. Élevons les niveaux de formation sans pour autant faire de la sélection. Donnons-nous des objectifs, des priorités et un calendrier. Faisons adhérer l'ensemble de nos concitoyens à une grande idée. Surtout ne le désespérons pas en lui proposant des modèles qui n'ont jamais marché.

PIERRE PÉREZ



14 Quand reconversion rime avec passion.



22 DOSSIER : NTIC : les artisans deviennent vraiment mobiles.



27 Environnement : les artisans du bâtiment en première ligne.



43 Tournoi national MAAF de foot des apprentis.

nouveaux défis pour les métiers du bâtiment

Haute-Garonne
Transmission
34 Valoriser les fonds de boucherie

charcuterie
36 Témoignage : l'institut Kéolia

Haute-Garonne
Formation
39 Une offre adaptée

Haute-Garonne
Politique territoriale
40 Marchés de plein-vent : un air de renouveau

Haute-Garonne
CFA de la CMA

42 Jérémie Groppi : tremplin vers le succès

Haute-Garonne
Initiatives
45 V^{es} Rencontres de la CMA

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 15 et 34 à 48 pour les abonnés de Haute-Garonne

LE MONDE DES ARTISANS - Édition du Haute-Garonne n° 65 - Juillet-août 2008 ■ ■ ■ Directeur de la publication : François Bussac ■ ■ ■ Président du comité de rédaction des pages locales : Yves Yvinec ■ ■ ■ RÉDACTION : Édimétières - 01 42 74 28 78 - Rédactrice en chef : Charlotte de Saintignon - Ont collaboré à ce numéro : Danielle Bodiou, Véronique Méot, Frédéric Mélot, Faustine Sappa, Nathalie Tiers. Avec le concours rédactionnel de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne ■ ■ ■ PUBLICITÉ - ÉDIMÉTIÈRES - 84, bd de Sébastopol - 75003 Paris - ÉDITION NATIONALE : Mathieu Tournier - Tél. 01 42 74 28 73, fax 01 42 74 28 35, e-mail m.tournier@editions-mirabelle.com - ÉDITIONS DÉPARTEMENTALES : Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail thierry.jonquieres@wanadoo.fr ■ ■ ■ CONCEPTION ÉDITORIALE ET GRAPHIQUE, FABRICATION : Pixel image, 03 87 69 18 04 ■ ■ ■ ÉDITEUR : Édimétières, 84 boulevard Sébastopol, 75003 Paris, Tél. 01 42 74 28 78, fax 01 42 74 28 35, info@edimetières.com ■ ■ ■ N° commission paritaire : 0311 T 86957 - Dépôt légal : mars 2008 - Imprimerie : Socos'print (88).

CONTACTS

Les services de la CMA

18 bis boulevard Lascrosses
BP 91030

31010 Toulouse Cedex 6

Standard

Tél.: 05 61 10 47 47

Fax: 05 61 10 47 48

Mail: contact@cm-toulouse.fr

Internet: www.cm-toulouse.fr

Point Accueil Entreprise (PAE)

Tél.: 05 61 10 47 94

Fax: 05 61 10 47 83

Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

Mail: cfe@cm-toulouse.fr

Tél.: 05 61 10 47 71

Fax: 05 61 10 47 83

Pôle Entreprise

Développement Économique

Véronique Branover

vbranover@cm-toulouse.fr

Tél.: 05 61 10 47 15

Nathalie Watek

Mail: nwatek@cm-toulouse.fr

Tél.: 05 61 10 47 14

Fax: 05 61 10 47 87

Pôle Emploi-Formation

Apprentissage

■ Centre d'Aide

à la Décision (CAD)

Catherine Touzet

Mail: ctouzet@cm-toulouse.fr

Tél.: 05 61 10 47 64

Fax: 05 61 10 47 84

■ Apprentissage

Aurore Améaume Rumeau

aameaume@cm-toulouse.fr

Tél.: 05 61 10 47 69

Fax: 05 61 10 47 84

Espace Formation continue

3 rue de Toul 31000 Toulouse

formation@cm-toulouse.fr

Tél.: 05 61 10 47 40

Fax: 05 62 27 07 54

Bureau de Saint-Gaudens

4 rue de l'Indépendance

31800 Saint-Gaudens

stgaudens@cm-toulouse.fr

Tél.: 05 61 89 17 57

Fax: 05 61 89 37 04

Centre de Formation en Alternance (CFA)

Chemin de la Pyramide BP 25

31601 Muret Cedex 1

Mail: cfa@cm-toulouse.fr

Tél.: 05 62 11 60 60

Fax: 05 61 51 69 59

Du 16 au 19 octobre 4^e édition des journées nationales des métiers d'art

Les journées nationales des métiers d'art coordonnées par la SEMA, auront lieu du 16 au 19 octobre 2008, une occasion pour faire découvrir au grand public des professionnels animés par leur passion à travers des expositions ou visites d'ateliers.

Le Salon régional des métiers d'art de Sauveterre de Rouergue

Organisé par la CMA de l'Aveyron, le Salon régional se déroulera du 17 au 19 octobre. Pour tout renseignement et dossier de candidature contactez Michel Capus (Tél.: 05 65 77 56 17, mail: michel.capus@cm-aveyron.com)

Les Journées portes ouvertes

Si vous souhaitez ouvrir exceptionnellement les portes de votre atelier à tous ceux qui souhaitent découvrir votre métier du 16 au 19 octobre, vous pouvez consulter le règlement et vous inscrire directement en ligne à l'adresse suivante: www.jma2008.fr/inscription. Vous serez alors inscrits sur le site officiel des journées des métiers d'art et à partir du mois de septembre, des supports de communication seront mis gratuitement à votre disposition.



CONTACT CMA: Nadine Cazes Tél.: 05 61 10 47 20 - Mail: ncazes@cm-toulouse.fr

VI^{es} Rencontres de l'artisanat: 16 octobre 2008 Artisanat d'Art: Quel avenir pour les métiers d'art ?

Ce sujet fera l'objet d'un débat à l'occasion des VI^{es} rencontres organisées par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne le 16 octobre 2008. Naturellement inscrite dans le cadre des Journées nationales

des métiers d'art, cette manifestation réunira l'ensemble des acteurs économiques et politiques: Artisans, collectivités locales, architectes et professionnels du tourisme. Elle sera clôturée par la remise du prix départemental SEMA 2008

des professionnels des métiers d'art « métiers de la tradition ». Notez dès maintenant cette date sur votre agenda.

**CONTACT CMA: Nadine Cazes
Tél.: 05 61 10 47 20
Mail: ncazes@cm-toulouse.fr**

2^e édition du Salon maison bois et énergies renouvelables



Éco « Construire Rénover Aménager »

Du 24 au 27 octobre 2008

Parc des expositions à Toulouse

Créé pour tous ceux qui cherchent des informations simples et concrètes, le salon a pour vocation de réunir les acteurs de l'habitat bois et des énergies renouvelables. Autour d'une centaine d'exposants, le salon offrira un rendez-vous riche d'informations et rythmé par de nombreuses animations, expositions et conférences.

POUR EN SAVOIR PLUS: Luna-evenements@wanadoo.fr – www.maisons-bois-energies.com

-Garonne

Cet été, près de chez vous !

Les Artisanales du Comminges 2008

Exposition d'artisanat d'art dans les Pyrénées durant la saison estivale, à Saint-Gaudens, Aspet et Luchon, les Artisanales du Comminges accueillent 80 artisans pour cette édition 2008.

Meubles, bijoux, décoration, art de la table, toute la palette des savoir-faire sera présente et mise en valeur sur l'ensemble des stands présentés au public. L'an dernier, 6 000 visiteurs avaient découvert les produits de nos artisans d'art.

Organisées en partenariat avec les collectivités locales concernées, les Artisanales du Comminges contribuent au développement économique et touristique du Pays Comminges Pyrénées.

CONTACT : Didier Ricou Tél. : 05 61 89 17 57
Mail : dricou@cm-toulouse.fr



Artisans d'art, faites reconnaître votre talent

Participez au prix SEMA des professionnels : « Les métiers de la tradition »

Organisé au niveau départemental par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne et soutenu par le Conseil général, le prix Sema 2008 bénéficie d'une dotation de 2000 euros.

L'entreprise primée bénéficiera des retombées médiatiques lors d'une manifestation organisée par la Chambre de métiers et de l'artisanat à l'occasion des 6^{es} rencontres consacrées à l'artisanat d'art dans le cadre des Journées nationales métiers d'art 2008. Elle participera ensuite à la sélection régionale, puis nationale. Les jurys prennent leur décision selon trois critères : la qualité de l'œuvre, la qualité du dossier, la dynamique de l'entreprise. Demandez le règlement et le dossier de candidature à la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne (contact 05 61 10 47 20) ou téléchargez ces documents sur le site www.cm-toulouse.fr ou [\[artisanat.com\]\(http://artisanat.com\). La date limite de remise des dossiers et de l'œuvre est fixée au 15 septembre 2008.](http://www.metiersdart-</p></div><div data-bbox=)

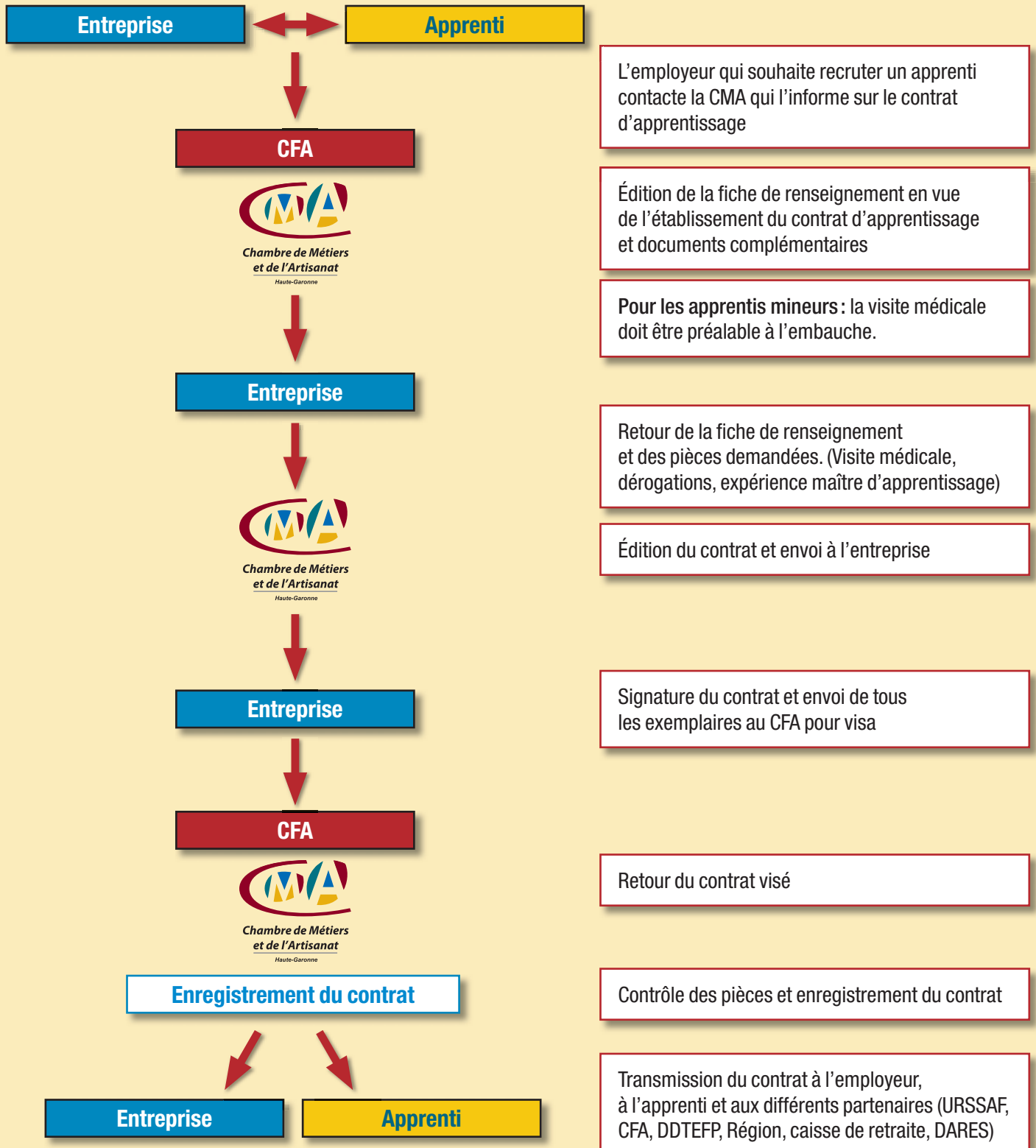


CONTACT CMA : Nadine Cazes
Tél. : 05 61 10 47 20
Mail : ncazes@cm-toulouse.fr

Le contrat d'apprentissage Les différentes étapes

AVANT L'EMBAUCHE. Avez-vous pensé à la Déclaration Unique d'Embauche ? ► URSSAF

ATTENTION ! L'entreprise doit contacter la CMA dans un délai de 5 jours maximum suivant le début d'exécution du contrat



Zoom sur la Formation de Maître d'Apprentissage

Transmettre un savoir-faire à un apprenti dans les meilleures conditions possibles nécessite du maître d'apprentissage un engagement certain. **Être tuteur**: une fonction aussi exigeante que passionnante.

Se former à la fonction de maître d'apprentissage, c'est aujourd'hui possible.

La Chambre de métiers de l'artisanat de la Haute-Garonne a mis en place une formation sur la mission de maître d'apprentissage.

La première session a débuté le 19 mai et a mobilisé près d'une dizaine de chefs d'entreprise.

Rencontre avec Bernard Dias, artisan boucher, qui a suivi cette première formation.

LMA : Pourquoi embauchez-vous des apprentis ?

B. D. : Le métier de boucher se perd et je pense que c'est le rôle du chef d'entreprise que de former des jeunes.

Je souhaite contribuer à la revalorisation du métier de boucher.

De plus, je pense qu'un apprenti peut m'aider au quotidien.

LMA : Quels sont les avantages et les contraintes de ce dispositif ?

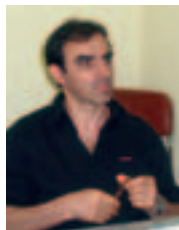
B. D. : Le contrat d'apprentissage est financièrement avantageux.

Former un jeune et le voir progresser au fil des mois est source de satisfaction.

Quant aux contraintes, je n'en vois pas, il est toujours possible de s'adapter.

LMA : Quel est le rôle du maître d'apprentissage ?

B. D. : Il doit transmettre son savoir-faire et accompagner le jeune tout au long de sa formation.



Bernard DIAS.

CONTACT :
Boucherie
Saint-Aubin
43 rue de la
Colombette
à Toulouse
Tél. :
06 73 57 15 74

LMA : Qu'est-ce qui vous a poussé à suivre la formation de maître d'apprentissage ? Qu'attendez-vous de celle-ci ?

B. D. : Je souhaite développer mes compétences relationnelles. Je suis venu chercher des outils pour encadrer et former mon apprenti tout en faisant tourner mon entreprise.

Pour tout renseignement, **CONTACTEZ LE SERVICE FORMATION CONTINUE :**

► **Frédérique CIECKA** au 05 61 10 47 28

► **Marie-Laure LACASSAGNE**

au 05 61 10 47 91

► **Rose-Marie OTTAVI** au 05 61 10 47 40

Mail : formation@cm-toulouse.fr

Maître d'apprentissage : professionnaliser sa mission

Être maître d'apprentissage c'est transmettre un métier et faciliter l'intégration de l'apprenti dans le milieu professionnel. Cette formation vous permettra de développer les compétences relationnelles, pédagogiques et managériales indispensables à la mise en œuvre des tâches à réaliser pour mener à bien votre mission.



MAÎTRE D'APPRENTISSAGE : PLUS QU'UNE MISSION, UN ENGAGEMENT

1 Objectifs de la formation :

- ✓ Acquérir les compétences nécessaires pour transmettre son savoir-faire et encadrer un apprenti.
- ✓ Favoriser la réussite professionnelle de l'apprenti en partenariat avec les acteurs en présence.
- ✓ Faciliter le bon déroulement du contrat d'apprentissage et garantir ainsi le renouvellement des compétences dont les entreprises artisanales ont besoin.

2 Programme :

- **Approfondir ses connaissances sur le contrat d'apprentissage**
 - Les aspects juridiques et les spécificités de la mise en œuvre d'un contrat d'apprentissage.
 - Le rôle du maître d'apprentissage.
- **Identifier les missions du maître d'apprentissage**
 - Domaines d'intervention d'un tuteur en entreprise : quelles compétences ?
- **Accueillir et accompagner l'apprenti dans son entreprise**
 - L'accueil de l'apprenti : préparation et déroulement.
 - L'accompagnement dans le parcours de formation : l'entretien, les leviers de la motivation, communication et gestion des conflits.
- **Mieux connaître l'apprenti**
 - Quelles sont les caractéristiques et les spécificités du public jeune ?
- **Former au poste de travail**
 - Identifier les compétences à transmettre.
 - Comment transférer ses savoir-faire ?
- **Comprendre l'alternance**
 - Les acteurs de l'alternance : qui sont mes partenaires ?
 - Comment s'organise le dispositif de l'alternance ?
- **Évaluer la progression de l'apprenti**
 - Pourquoi évaluer ?
 - Appréier les acquis de l'apprenti : méthode et outils.

3 Public concerné :

Chefs d'entreprise artisanale.

4 Intervenants :

Formateurs Chambre de Métiers.
Pédagogie participative : travaux en groupe et sous-groupes, construction d'outils, échanges de pratique, jeux de rôle.

5 Durée : 4 jours (à raison d'un jour tous les 15 jours)



Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne

21/04/2008

Hygiène alimentaire : chefs d'entreprises, restez informés !

Les textes réglementaires du Paquet Hygiène présentent un certain nombre de critères sous la responsabilité du chef d'entreprise artisanale dans le domaine de l'alimentaire.

Des mesures simples vous permettent d'appliquer cette réglementation.

Vous reprenez une entreprise existante :

► veillez à vous assurer de sa conformité en demandant au cédant de vous procurer les anciens comptes rendus d'inspection (hygiène, sécurité, environnement...)

Vous créez votre entreprise artisanale ou transformez vos locaux actuels :

► faites valider vos plans, afin d'être sûr de leur conformité, avant d'engager des fonds dans les travaux liés à l'aménagement du local.

Pour plus d'informations
VOTRE CONTACT
CMA : Jérémie Michel
Tél. : 05 61 10 47 58
Mail : jmichel@cm-toulouse.fr

Pour vous renseigner au mieux, la Chambre de métiers de la Haute-Garonne vous propose un entretien avec un conseiller spécialisé pour vous informer au plus tôt sur la faisabilité de votre projet.

Ces conseils individuels et gratuits permettent de faire le point sur les impératifs liés à l'aménagement d'un local ou d'un véhicule mais également sur les « bonnes pratiques d'hygiène » à respecter lors des fabrications, stockages ou manipulations de denrées alimentaires.

Nous vous proposons également des formations en hygiène alimentaire et

à la méthode HACCP* afin de répondre aux exigences réglementaires (les responsables ou manutentionnaires de denrées alimentaires doivent disposer d'une formation renouvelée en matière d'hygiène des aliments).

Ces formations sont ouvertes aux chefs d'entreprises et aux salariés.

Elles peuvent faire l'objet d'une prise en charge par le Fonds d'assurance formation (FAF) dont vous dépendez.

* Hazard Analysis Critical Control point

Zoom... L'été arrive !

Chef d'entreprise dans l'alimentaire, vous êtes responsable de la qualité des produits que vous stockez ou exposez à la vente. Mais il est parfois plus difficile l'été de garantir une température conforme dans les vitrines ou armoires réfrigérées.

Quelques actions de prévention peuvent être menées :

- effectuer un nettoyage complet des moteurs avant l'été,
- protéger les vitrines ou armoires du soleil, aménager la fermeture de la partie arrière des vitrines,
- programmer, lorsque c'est nécessaire, les horaires de dégivrage pendant la nuit ou les périodes de fermeture.

Remarque : les textes réglementaires imposent une température à cœur comprise entre 0 °C et +4 °C pour les produits frais périssables et inférieure à - 18 °C pour les produits surgelés.



Formations hygiène alimentaire

Les dates de formation programmées par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne sur le thème « Hygiène alimentaire » sont les suivantes :

Pour les professionnels inscrits au Répertoire des Métiers (coût 16 € gérants/140 € salariés) :

- 22 & 29 septembre 2008
- 6 & 13 octobre 2008
- 9 & 16 octobre 2008
- 17 & 24 novembre 2008
- 20 & 27 novembre 2008

Pour les professionnels inscrits au Registre du Commerce (coût 250 €, les frais de formation peuvent faire l'objet d'une prise en charge par le Fonds d'assurance formation dont vous dépendez, dossier à envoyer un mois avant le début de la formation) :

- 23 & 30 septembre 2008
- 14 & 21 octobre 2008
- 18 & 25 novembre 2008

Ces formations se déroulent sur 2 demi-journées dans les locaux de la CMA 31, 18 bis bd Lascrosses BP 91030 - 31010 Toulouse Cedex 6.

Pour vous inscrire, **CONTACTEZ** le service formation continue par mail à l'adresse suivante : Formation@cm-toulouse.fr ou au 05 61 10 47 28

Un annuaire des acteurs de la construction et de

l'aménagement de qualité environnementale

Le domaine de la construction et de l'aménagement a des impacts importants sur la qualité de notre environnement, il est donc fortement concerné et impliqué dans la réduction de ces impacts. Par ailleurs les collectivités, les entreprises ou les particuliers sont demandeurs de démarches et solutions techniques qui intègrent mieux ces préoccupations environnementales.

Cette nouvelle base de données permet aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités locales d'identifier immédiatement les contacts utiles pour mener à bien leur projet de construction ou d'aménagement de qualité environnementale.

Tous les domaines d'activités et tous les métiers de la construction et de l'aménagement sont représentés :



INFORMATION :
www.arpe-mip.com

architectes, bureaux d'études, organismes de formation et bien sûr artisans.

L'inscription dans l'annuaire est gratuite. Elle concerne tout organisme

qui intervient dans la construction ou l'aménagement de qualité environnementale basé en Midi-Pyrénées et qui dispose de trois références dans son domaine.

L'inscription se fait directement sur le site : www.arpe-mip.com

L'annuaire des acteurs de la construction et de l'aménagement de qualité environnementale est une initiative de l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) soutenue par l'ADEME, le Conseil régional et le ministère de l'écologie du développement et de l'aménagement durables.

Il a été élaboré en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat et d'autres partenaires : CAPEB, ARCE, FFB, CAP, Ordre des Architectes, APUMP, UNICEM.

Des aides pour la gestion des déchets dangereux et les équipements de prévention de la pollution



Dans le cadre de son 9^e programme, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, a mis en place un dispositif d'aide à la gestion des déchets dangereux et à la mise en place d'équipement permettant une prévention ou une réduction de la pollution.

L'aide à l'élimination des déchets dangereux (produits chimiques par exemple) existe déjà depuis plusieurs années. Elle concerne tout producteur de déchets dangereux en petites quantités comme les entreprises artisanales. Elle est directement déduite de la facture d'élimination des déchets si le prestataire de collecte est dûment conventionné par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. De nombreuses entreprises dans l'automobile, l'imprimerie, les pressings, bénéficient déjà de cette aide. La grande nouveauté du 9^e programme de l'Agence de l'Eau sont les aides à l'investissement pour des équipements de prévention ou de réduction de la pollution. Cette aide ne concerne que certaines activités : réparation automobile, pressing, imprimerie et les métiers de bouche. Elle est attribuée pour des équipements bien identifiés : par exemple un séparateur d'hydrocarbures pour un garage automobile, un bac à graisse pour un traiteur, des systèmes de rétention pour le stockage de produits chimiques, etc.

Pour obtenir cette aide à l'investissement, l'entreprise peut contacter la Chambre de métiers et de l'artisanat. Un conseiller spécialisé effectuera un diagnostic environnemental de l'entreprise et l'aidera à constituer le dossier de demande de subvention. À titre d'exemple, un séparateur d'hydrocarbure possédant la marque NF peut être subventionné à hauteur de 33 % du montant HT de l'équipement.

Pour plus d'informations, **CONTACT CMA :**
Fabrice Boury-Esnault Tél. : 05 61 10 47 93 Mail : fbouryesnault@cm-toulouse.fr

Pari réussi : artisans et étudiants resserrent

Deux ans après la signature de la convention entre l'université Paul Sabatier et la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne, le partenariat porte ses fruits.

Au cours de l'année universitaire 2007-2008, des étudiants de 1^{re} et 2^e année de l'IUT techniques de commercialisation ont travaillé sur les projets commerciaux avec une dizaine d'entreprises artisanales. Ces travaux, projets tuteurés, encadrés par le corps enseignant, sont intervenus dans des secteurs d'activité très distincts. Dans un institut de beauté et un salon de coiffure pour l'élaboration de documents commerciaux, avec une société de marquage publicitaire pour le lancement d'un nouveau produit, avec une société de dépannage informatique pour l'étude d'un nouveau marché ou avec une entreprise de plomberie (voir en encadré)... Ces projets directement issus du tissu économique permettent aux étudiants d'être confrontés aux réalités de l'entreprise et de mettre en

Si vous avez des projets commerciaux et que vous souhaitez bénéficier de ces opportunités CONTACTEZ : Florence Roth : Tél. : 05 61 10 47 19 Mail : froth@cm-toulouse.fr



pratique les connaissances dispensées par l'université. Les artisans, quant à eux bénéficient d'une vision extérieure et d'idées neuves.

BR Génie climatique

La société BR Génie climatique a participé en mai dernier aux 1^{ères} journées européennes du solaire en organisant des journées portes ouvertes dans ses nouveaux locaux dans la zone artisanale de Pechbonnieu. Cette entreprise familiale a été créée il y a 32 ans par Monsieur Roland Beauté. Il a su y intégrer ses fils Sébastien, en charge de la gestion des chantiers, et Fabrice, qui réalise les études et devis, et bien sûr son épouse Martine, qui assure le secrétariat. La société s'est adaptée au fil du temps aux évolutions du marché du chauffage et de la plomberie. Aujourd'hui, elle s'est spécialisée dans les énergies renouvelables et des systèmes à haute efficacité énergétique. Autre nouveauté dans l'entreprise, les journées portes ouvertes ont été préparées avec l'aide d'un étudiant en



2^e année d'IUT techniques de commercialisation au cours d'un stage de deux mois qu'il a effectué dans l'entreprise. Cette action s'inscrit dans le cadre du partenariat avec l'université Paul Sabatier. Les relations avec l'IUT ont démarré en octobre 2007 avec la participation de l'entreprise à un projet tuteuré : des étudiants ont travaillé à l'amélioration des supports de communication de l'entreprise. Des actions ont été ébauchées et pour aller plus loin, l'entreprise a pris Christophe Dechamps en stage. Outre, les portes ouvertes, Christophe a également en charge la finalisation de la plaquette commerciale, de flyers et l'optimisation du site Internet. À noter que son intégration s'est réalisée sans difficulté dans cette entreprise artisanale et avant tout familiale.



**CONTACT : BR Génie climatique, 23 rue des Bois
31150 Bruguères - Tél. : 05 61 82 21 18**

La Biscuiterie Vital à la conquête de nouveaux marchés



Le président Pierre Pérez entouré des membres du bureau de la CMA 31 et en présence de Brigitte Reindinger (ancien maire de Martres Tolosane) accueillis par Bertrand et Bénédicte Vital lors de la visite de la biscuiterie Vital en février 2008.

La biscuiterie Vital, installée à Martres Tolosane depuis 1836, a connu ces dernières années un très fort développement. À l'origine, pâtisserie artisanale de village, crée par Jacques Vital en 1836, spécialisée dans les gâteaux frais et notamment des boudoirs appelés « biscuits de Martres », l'entreprise subit une première mutation après la deuxième guerre mondiale avec la création de biscuits secs. De conservation plus longue, ils permettent à la biscuiterie de vendre plus largement dans le territoire national. Ensuite, dans les années 90, l'entreprise s'attaque au marché de la grande distribution. En 2000, elle s'installe dans de nouveaux locaux modernes et avec un espace quadruplé par rapport à l'ancienne fabrique historique située au centre de la ville de Martres Tolosane. En 2005, l'entreprise Vital reprend la biscuiterie Jean Latapie dans les Hautes-Pyrénées spécialisée dans les tourtes pyrénéennes et les cakes. Aujourd'hui dirigée par un trio dynamique et compétent, composé de Bertrand Vital PDG, Bénédicte Vital, sa

CONTACT
BISCUITERIE VITAL
Les Lanes
31220 Martres Tolosane
Tél. : 05 61 98 80 05
Mail : accueil@vital-aine.com

filles, directrice commerciale, et Pascal Rami, son neveu, directeur administratif, l'entreprise fabrique 5 millions de produits dont 2 millions de cakes. 110 salariés réalisent cette production qui a conservé une qualité artisanale reconnue par les consommateurs.

LMA : Bénédicte Vital, quels sont les points forts de votre entreprise ?

B. V. : Notre réussite tient au savoir-faire artisanal né d'une longue expérience mis au service d'un projet d'entreprise. C'est aussi la qualité des produits utilisés sans les matières pasteurisées que l'on trouve dans les recettes industrielles. À noter qu'une gamme de gâteau bio a été créée et représente à ce jour 6 % de nos ventes.

LMA : Quels sont les ressorts de votre développement ?

B. V. : C'est certainement l'innovation dans les produits avec la création permanente de nouvelles recettes pour satisfaire nos distributeurs et créer un engouement pour les clients. L'enracinement dans le terroir nous motive également, l'exemple de la reprise de la

pâtisserie Jean Latapie avec une notoriété pyrénéenne en est l'illustration.

LMA : quels sont vos liens avec la CMA ?

B. V. : Nous avons souhaité avoir un lien fort avec la CMA car, de part notre histoire et nos produits, nous sommes restés dans la tradition de l'artisanat, alliant savoir-faire et innovation. La CMA nous a reconnus à travers la récompense en 2001 du prix de la dynamique artisanale et tout récemment le président Pierre Pérez nous a fait l'honneur d'une visite en compagnie de l'ensemble de son bureau et des élus de la ville de Martres Tolosane. Enfin, je voudrais saluer les compétences apportées par la conseillère à l'export du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat dans notre démarche de conquête de nouveaux marchés dans différents pays européens.

Les marques de l'entreprise Biscuiterie BBP

- ▶ biscuiterie Vital à Martres Tolosane (31)
- ▶ biscuiterie Jean Latapie à Beaucens (65)
- ▶ la Tolosane à Martres Tolosane (31)

Les chiffres-clés

- ▶ 17 millions d'euros (CA 2006)
- ▶ 5 millions de produits sont vendus chaque année
- ▶ 200 000 œufs sont livrés trois fois par semaine
- ▶ 25 000 paquets sont conditionnés chaque jour dans l'entreprise
- ▶ 112 salariés
- ▶ 94 % de produits traditionnels
- ▶ 6 % de produits bio

Les produits

- ▶ Cakes agrémentés de fruits confits avec une gamme de fruits de saison pour les fêtes et une autre pour les quatre saisons de l'année.
- ▶ Madeleines
- ▶ Meringues
- ▶ Boudoirs
- ▶ Tourtes des Pyrénées



Quand reconversion rime avec passion

Jeune, il est parfois difficile de choisir entre deux voies professionnelles. C'est ce qui est arrivé à Jean-Claude Roux qui était attiré par deux métiers : l'ébénisterie et la cuisine.

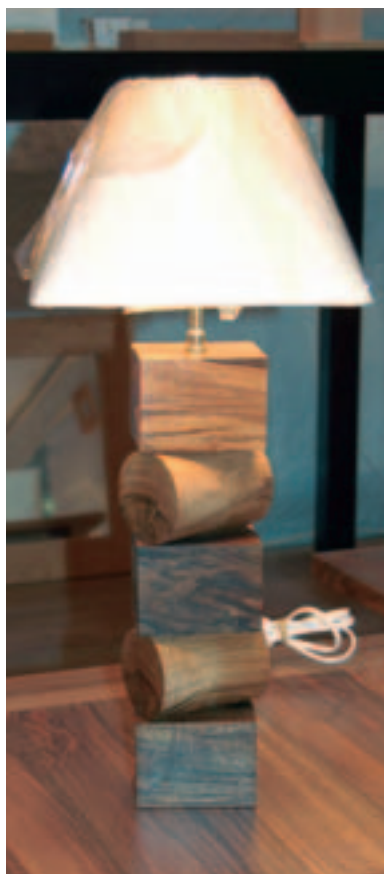
Après plus de vingt ans dans la restauration et la direction de trois res-

CONTACT :
Déco
et « Bien Hêtre »,
Place du Corps
Franc Pommiès
31700 Blagnac
Tél. : 05 34 39 14 77
Site : www.deco-bien-hetre.com



taurants, il décide en 2006 de s'investir dans les métiers du bois. La

formation suivie à Tulle en ébénisterie dans ses jeunes années est complétée par les conseils d'un voisin ébéniste toujours disponible.



En 2007, après une étude de marché validée et l'acquisition de matériel performant, Jean-Claude Roux ouvre son atelier de 400 m² à Blagnac avec un hall d'exposition. Meubles, tables, lampes sont créés ou réalisés sur demande.

Aux particuliers, viennent s'ajouter désormais les architectes d'intérieur comme clients. La sélection des matières premières et la qualité des finitions sont les credo du dirigeant.



Bilan jeune entreprise

Une opération cofinancée par le Fonds Social Européen

Vous êtes dirigeant d'une entreprise artisanale depuis plus d'un an et après une période de démarrage, vous souhaitez conforter vos acquis, pérenniser votre activité et améliorer vos performances. La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne consciente des difficultés liées au début d'activité d'une entreprise, souhaite vous accompagner durant cette phase de développement et vous apporter son soutien. Le Service développement économique propose de vous rencontrer afin de réaliser un bilan gratuit concernant les fonctions stratégiques de votre entreprise. C'est en déterminant vos forces et vos faiblesses dans les domaines liés au financement, à la démarche commerciale, à l'organisation du travail, à la gestion du personnel et aux contraintes réglementaires que vous pourrez évoluer dans le futur. À l'issue de ce bilan, un rapport contenant des préconisations vous sera remis. Si cette démarche vous intéresse, nous vous proposons de nous contacter pour convenir d'un rendez-vous dans votre entreprise.

CONTACT : Christophe Berth
Tél. : 05 61 10 47 21
05 61 10 47 84
Mail : cberth@cm-toulouse.fr



Prévifrance, ma mutuelle sur mesure!

Découvrez notre offre réservée aux travailleurs non salariés

- Votre régime obligatoire
- Votre mutuelle santé
- Votre maintien de revenus
- Votre retraite "Loi Madelin"

Nos conseillers se déplacent, prenez rendez-vous avec eux...

0 820 488 588
0,09€/mn depuis un poste fixe
message@previfrance.fr

6 agences en Haute-Garonne

- > Toulouse (3)
- > Colomiers
- > Muret
- > Saint Gaudens

PREVIFRANCE
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité - RNM 776 950 669

Charles location

matériel pour peintres
vente, location, pièces détachées
centre SAV agréé Wagner

Centre de Gros Lamie - 6, rue André Clou - 31094 TOULOUSE Cedex
Tél. 05 62 20 08 74 - Fax 05 62 20 08 75
Site Web : charles-location.com - E-mail : info@charles-location.com



SIPA

Peinture et fourniture pour la carrosserie

**38 Chemin de MONTREDON
ZAC DE GABARDIE
31200 TOULOUSE**

TEL : 05 61 26 29 16
FAX : 05 61 26 29 17



VENTE & LOCATION DE BUNGALOWS

- Sanitaires
- Stockage outils
- Tous types, tous prix....

Notre métier
Ecouter - étudier - apporter des solutions

Nos compétences
La conception, la réactivité et notre proximité

Votre contact
(pour votre service 06 74 08 03 74
Patrick Mazière)



- Module adossable & empilable
- Module simple ou isolé, chauffé et climatisé
- A la location et à la vente
- Livré et installé
- Démontable
- Récupération à 100%
- Simplification des formalités de projet et de permis de construire



VOTRE BATIMENT EN 24 HEURES

- Superficie de 17 à 525 m²
- Isolé ou non
- Logement
- Atelier
- Entrepôt
- Exposition

RN20 lieu dit capy - 31790 Saint Jory • Tél. 05 61 37 03 80 • Fax : 05 61 37 03 13 • www.tovem.com - location@tovem.com

*Pour passer votre
publicité
dans ces pages,
contactez...*

**> CÉDRIC
JONQUIÈRES,
CHEF DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 10 34 81 33
FAX : 05 61 59 40 07**



Il a su

1. Cultiver la recherche permanente de la qualité.

Bruno Struillou a toujours le goût de l'innovation, de la créativité et le respect des traditions dans un seul but : la satisfaction du client.

2. Se doter d'une image de marque.

Bruno a mis au point une véritable démarche marketing. Il a créé un logotype et une signature, revendiquant ainsi son engagement pour la qualité.

3. Perpétuer les valeurs familiales.

Dans le souci permanent de faire valoir la « tradition au goût du jour ».

4. Miser sur la formation.

Bruno entretient ses savoirs par des formations régulières.



« Face à une clientèle très demandeuse de qualité et de produits nouveaux, l'amélioration des savoirs est primordiale dans notre métier. Nous investissons donc dans la formation des employés ».

tion : il demande un temps de préparation important et une évaluation très précise des besoins et des déperditions thermiques. « La construction passive n'a rien de nouveau, estime-t-il. Ces techniques existent depuis vingt ans mais elles ont été quelque peu oubliées. Les exigences environnementales actuelles permettent simplement de les remettre au goût du jour. »

15 % du marché en 2015

La construction bois ne semble pas non plus être une technique révolutionnaire. Ce qui change réellement aujourd'hui, c'est la nécessaire structuration des entreprises. La construction bois devient en effet une démarche industrielle et cela a un coût. « Pour être performants, les professionnels doivent intégrer un bureau d'étude utilisant des logiciels de conception et de calcul, un atelier pour fabriquer les composants et le chantier pour assembler le tout », précise Loïc de Saint-Quentin, secrétaire général de l'Association française des constructeurs bois (Afcobois).

Si la construction bois était auparavant réservée aux charpentiers, elle demande aujourd'hui de nouvelles compétences, comme celles du levageur. « L'assemblage de composants élaborés requiert une maîtrise du maniement de la grue, de la précision et de la rigueur. » Le visage de ces entreprises a donc changé : s'il doit n'y avoir qu'un seul charpentier, sa place est dans le bureau d'étude, la conception étant la phase qui demande les compétences les plus pointues.

Aujourd'hui, on compte entre 1 200 et 1 400 entreprises spécialisées en charpente et construction bois. Cependant, celles qui ont la capacité de se développer sur des marchés de grosse importance sont encore peu nombreuses : entre 150 et 200, selon Afcobois.

Pourtant, si ce type d'habitation ne représente que 4 % des maisons construites dans l'Hexagone, 20 % des ménages accédants à la propriété se disent prêts à acheter une mai-



Gaël Parrens, chauffagiste à Montardon (Pyrénées-Atlantiques) et président de la Commission ENR de l'UCF

« CE SONT LES PARTICULIERS QUI FERONT CHANGER LES ARTISANS »

Les marchés du solaire n'ont pas de secret pour Gaël Parrens, chauffagiste. Toutefois, il croit davantage en l'avenir du solaire thermique, idéalement combiné avec le bois énergie. « Même si le marché du thermique connaît actuellement un tassement, il est plus facile à aborder pour les artisans que le photovoltaïque, précise-t-il. En effet, le développement de cette technique a été boosté par les aides financières et les crédits d'impôt, mais dès qu'ils seront retirés, le marché chutera. » Une analyse sans appel. Comme celle que l'artisan fait de la situation pour les professionnels du chauffage. « Je ne pense pas que les artisans soient prêts à cette mutation. À peine 3 % des entreprises le sont aujourd'hui et, à terme, il y en aura peut-être 10 %. Ce ne sera pas suffisant pour répondre à la demande croissante. » En cause : la hausse continue du prix du pétrole, la vitesse à laquelle les textes paraissent et le décalage de « timing » lié à la nécessaire formation des artisans. « Comme souvent, le particulier, très bien informé, va faire changer l'artisan. Mais cela prend du temps. »



« Pour être performants, les professionnels doivent intégrer un bureau d'étude utilisant des logiciels de conception et de calcul, un atelier pour fabriquer

les composants et le chantier pour assembler le tout »,

précise Loïc de Saint-Quentin, secrétaire général de l'Association française des constructeurs bois (Afcobois)

son bois². Selon l'étude du cabinet Caron, la maison en bois devrait pouvoir détenir 15 % du marché de la construction en 2015, soit 30 000 maisons.

L'observation du marché va dans ce sens, puisqu'il connaît une progression de l'ordre de 20 % par an depuis 2000 (15 000 maisons individuelles bois en 2007 contre 5 000 en 2000).

Alors si les potentiels de développement des marchés de l'éco-construction et de l'éco-rénovation existent bel et bien, les artisans vont devoir fournir des efforts pour être à même de se les approprier.

¹Source : Énerplan

²Source : Étude réalisée par le cabinet André Caron pour le compte d'Afcobois.



Gilles Salsarulo, gérant de l'entreprise Amperel, à Boulogne-Billancourt

« NOUS SOMMES EN PLEINE MUTATION ET NAVIGUONS ENCORE À VUE »

Gilles Salsarulo a créé l'entreprise Amperel en 2004. Cet entrepreneur avait senti le virage s'amorcer et pensé que les énergies renouvelables allaient donner du sens à la vie quotidienne. « Notre activité évolue tous les jours. Aujourd'hui, nous installons autant de solaire photovoltaïque que de thermique. Pourtant, jusqu'à fin 2006, il n'y avait pas de solution financière pour le photovoltaïque. Puis le décret de 2007 a permis d'amorcer le marché. » Toutefois, l'artisan met le doigt sur un problème de taille : « Nous rencontrons des soucis d'approvisionnement pour le photovoltaïque, avec notamment des ruptures de stock au niveau de l'Allemagne. » L'autre interrogation de Gilles Salsarulo porte sur la pérennité des incitations fiscales. « Les différentes aides existantes commencent à peser sur le budget de l'État, analyse-t-il. Or, celui-ci est partagé entre ses obligations vis-à-vis de Bruxelles et la nécessité de surveiller ses caisses. Si les crédits d'impôt ne disparaîtront pas du jour au lendemain, on peut imaginer qu'ils seront amenés à changer. Par exemple, le plafond du crédit d'impôt pourrait augmenter mais son pourcentage diminuer... »

Transmission Haute-Ga

Valoriser les fonds de boucherie charcuterie pour mieux préparer leur transmission

En 2007, une étude menée en partenariat avec la ville de Toulouse, a confirmé le repli du secteur des métiers de bouche et en particulier celui de la boucherie, qui a perdu au cours des 6 dernières années 56 établissements (soit 25 % d'établissement en moins). Dans le même temps, on constatait que près de 40 % des chefs d'entreprise de la filière étaient âgés de 50 ans et plus. Pour assurer un renou-

vement satisfaisant des dirigeants et au final préserver la pérennité du secteur, une démarche de valorisation des fonds de boucherie charcuterie a été décidée pour dynamiser les entreprises et optimiser leur attractivité de façon à les préparer à terme, à passer le relais dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, la Chambre de métiers et de l'artisanat et l'Organisation professionnelle de la boucherie proposent aux

artisans de la profession âgés de plus de 50 ans, de participer à un dispositif qui leur permet de bénéficier d'un diagnostic gratuit et d'un plan d'actions destiné à mettre en valeur leur fonds. Pour les dirigeants qui souhaitent mettre en vente leur affaire, une aide au rapprochement cédant/repreneur sera assurée avec la constitution d'un dossier vendeur, la diffusion de leur offre de cession dans différents médias, la mise

en relation avec des repreneurs potentiels et l'accompagnement de ces derniers pendant les deux premières années de leur reprise.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS par cette démarche, nous vous invitons à contacter la Chambre de métiers et de l'artisanat par téléphone au 05 61 10 47 59 ou 05 61 10 47 14 ou par mail : sgranier@cm-toulouse.fr



Forum transmission reprise d'entreprises



Le 1^{er} Forum sur la transmission reprise d'entreprises organisé par la CMA de la Haute-Garonne et la Communauté d'agglomération du muretain s'est tenu le 30 mai dernier à Muret. Ce forum proposait d'accueillir et de répondre à tous les repreneurs et cédants qui avaient un projet. Cette première édition a rencontré un vif succès : 450 visiteurs ont eu l'opportunité de consulter les différents acteurs de la transmission : la CMA, la Communauté d'agglomération du Muretain, le Conseil Régional, le Conseil Général, RSI, le Club des Entreprises du Muretain, le cabinet Avocat

Juris Conseil Crédot, l'Ordre des Experts-comptables, le cabinet Notaires SCP Sigié, Daydé, Malsallez, l'ASSEDIC, la Maison Commune Emploi Formation de Portet sur Garonne, la Banque Populaire Occitane, le Crédit Agricole, la BNP, OSEO, la Banque Courtois, la MAAF, Groupama, le Centre de gestion agréé Midi-Pyrénées, l'Union Professionnelle Artisanale, la Capeb 31, Haute-Garonne Initiatives, Comminges Initiatives, Midi Capital, Midi-Pyrénées Entreprendre. Cette journée a été ponctuée par deux conférences : « Les étapes d'une reprise réussie » et « Valoriser son entreprise avant la cession » qui ont rencontré un vif succès auprès

d'un public venu nombreux. Au cours du Forum, M. Maury, vice président de la CMA et M. Suaud, vice président de la CAM et maire de Portet-sur-Garonne ont signé une convention, en présence de M. Mandement, président de la CAM et maire de Muret, de M. Gaudin, conseiller municipal à Muret et de M. Bouttier du service développement économique de la CAM. Ce partenariat mis en place entre la CMA de la Haute-Garonne et la Communauté d'agglomération du Muretain a pour but

de favoriser l'accueil des entreprises, leur développement et leur transmission sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Muretain.

CONTACT CMA : FLORENCE ROTH
Tél. : 05 61 10 47 19
Mail : froth@cm-toulouse.fr



La transmission d'entreprise : un enjeu majeur pour la pérennité du secteur artisanal

Quelques chiffres

- ▶ 19% des chefs d'entreprise artisanale ont 55 ans et plus,
- ▶ près de 4 000 entreprises de notre secteur seront transmissibles d'ici 5 ans.

Ces entreprises représentent une richesse à préserver, un savoir-faire et des emplois à pérenniser.

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne est là pour accompagner les entreprises durant la période délicate qu'est la transmission.

Vous devez anticiper pour réussir votre transmission !

La recherche d'un repreneur se prépare plusieurs années à l'avance.

▶ Vos motivations pour transmettre :

- Retraite
- Changement d'activité
- Reprise d'une autre affaire

▶ Vous devez établir un diagnostic :

- dégager forces et faiblesses de votre entreprise

▶ Vous devez évaluer votre affaire :

- Déterminer un juste prix permet de céder dans des délais raisonnables

▶ Vous devez élaborer le plan de transmission :

- envisager les modalités et les conséquences juridiques et fiscales de la cession

▶ Comment allez-vous transmettre ?

- vente du fonds
- cession de parts sociales
- donation
- location-gérance
- cession du droit au bail

▶ Où allez-vous trouver un repreneur ?

- dans l'entreprise
- auprès d'un tiers
- dans la famille

Dans toutes ces étapes, les conseillers transmission de la Chambre de métiers peuvent vous aider et vous accompagner.



Des supports de diffusion spécialisés dans la transmission d'entreprises artisanales

Pour la recherche de repreneur, nous vous proposons une large diffusion de votre offre :

▶ sur des sites Internet spécialisés :

1. ACT CONTACT
www.actcontact.net
2. BNOA
www.bnoa.net

▶ sur des bulletins de transmission à parution trimestrielle

1. Catalogue ACT CONTACT
2. Catalogue Reprendre une entreprise en Haute-Garonne, publié à 3 000 exemplaires et diffusé auprès d'un large public de repreneurs.

Nous assurons une mise en contact des cédants avec les candidats à la reprise, l'assistance au repreneur pour la réalisation du dossier de reprise et le suivi sur 18 mois.

À noter...

Le Conseil régional, conscient de l'enjeu que représente la transmission vient d'adopter un plan régional en faveur de la transmission reprise. L'une des mesures de ce plan permettra au cédant de faire réaliser par un expert-comptable, une évaluation de son entreprise. Les frais relatifs à cette mission pourront alors être pris en charge partiellement par le Conseil régional.



Comment bénéficier de ces dispositifs ?

CONTACTER la Chambre de métiers et de l'artisanat

- Florence ROTH - Tél. : 05 61 10 47 19
- Nathalie WATEK - Tél. : 05 61 10 47 14

Transmission Haute-Garonne

Témoignage Institut Kéolia

En avril dernier, Christine Rességuier a fêté le 1^{er} anniversaire de la reprise de l'institut de beauté Kéolia à Blagnac. Pour célébrer cette occasion, elle a invité ses clients, les commerçants du quartier et les partenaires de son entreprise à partager avec elle le verre de l'amitié. En une année, cette ancienne parisienne (plus de 15 ans), a su parfaitement s'intégrer à la vie locale et y faire sa place.

« J'ai trouvé un vrai lieu de vie pour pratiquer une activité que j'aime, en établissant un véritable lien relationnel avec mes voisins et ma clientèle », confie-t-elle. Tout a commencé il y a

18 mois par une lassitude de la vie parisienne et un fort désir de retourner dans le Sud-ouest, terre de son enfance. Elle s'est donc mise à la recherche d'une entreprise à reprendre. Elle a pris contact avec le service transmission de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne qui lui a présenté plusieurs instituts à vendre.

Son choix s'est finalement arrêté sur celui de Blagnac en raison de son excellent emplacement au cœur de la ville. La Chambre de métiers l'a accompagnée dans le montage de son projet de reprise. Séduit par son professionnalisme et

son sens de la relation commerciale, le banquier l'a suivie sans difficulté dans son projet. La première année a été une parfaite réussite.

La clientèle a été conquise par son dynamisme, sa convivialité et bien évidemment son sens de l'esthétisme. Elle a même pris la troisième place du podium au concours de décoration de vitrines, organisé par l'association des commerçants de Blagnac.

CONTACT : Institut de beauté Kéolia, 2 b bld Firmin Pons à Blagnac Tél.: 05 61 71 91 59



Affaires à céder

► Offre n° 2008

Salon de coiffure. À céder cause retraite ; Toulouse hypercentre. Salon de 35 m². CA : 62 000 €. Loyer : 350 €/mois, bail récent.

CONTACT : Hervé Béteille au 05 61 10 47 18

► Offre n° 3908

Centre de contrôle technique. Plusieurs établissements sur l'agglomération toulousaine, très bons emplacements, équipement complet. CA et loyer en fonction de l'établissement.

CONTACT : Florence Roth au 05 61 10 47 19

► Offre n° 8208

Entreprise de fourniture et pose de menuiserie (PVC, alu, bois), portails, volets. Située sur l'agglomération toulousaine, en zone d'activité. Local récent de 200 m² avec magasin,

entrepôt, bureau, Exploitée par dirigeant et 3 salariés. CA : 245 835 €. Loyer : 1 036 €/mois.

CONTACT : Florence Roth au 05 61 10 47 19

► Offre n° 6608

Magasin de fleurs, vente plantes extérieures et intérieures, articles décoration et funéraire. Situé au nord de l'agglomération toulousaine en bordure axe très passager. 5 salariés. Local de 140 m² + réserve et bureau, zone exposition extérieure. Loyer : 1 000 €/mois. CA : 673 000 €.

CONTACT : Florence Roth au 05 61 10 47 19

► Offre n° 1308 :

Commercialisation et pose de piscines en polyester et produits annexes, située à Saint-Gaudens. Contrat d'exclusivité sud Haute-Garonne et départements limitrophes. Espace exposition, véhicule, atelier mobile. CA : 239 000 €. Loyer : 633 €/mois.

CONTACT : Jean-François Agnès au 05 61 89 17 57

Offres de repreneurs

► Gestionnaire disposant apport financier, achèterait entreprise de nettoyage, 10 salariés minimum, de préférence sur agglomération toulousaine.

CONTACT : Florence Roth au 05 61 10 47 19.

► Ingénieur cherche à reprendre entreprise secteur énergies renouvelables ou rénovation bâtiment, sur Haute-Garonne.

CONTACT : Hervé Béteille au 05 61 10 47 18

► Boulanger pâtissier, actuellement salarié, 10 ans d'expérience, titulaire CAP et BP, disposant apport financier, cherche à reprendre une boulangerie-pâtisserie sur Toulouse ou proche banlieue.

CONTACT : Florence Roth au 05 61 10 47 19

CRITERES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

1. Sexe

1. homme 2. femme

2. Age :

1. 18-30 2. 30-45 3. 45-60 4. plus de 60

3. Secteur d'activité :

1. Alimentation 2. Bâtiment 3. Production
 4. Services

4. Nom de l'entreprise ou n° SIRET

5. Vous exercez :

1. en zone urbaine (plus de 2000 habitants)
 2. en zone rurale(moins de 2000 habitants)

6. Combien de contacts avez vous avec la Chambre des Métiers par an?

1. aucun 2. 1 à 3 3. 4 à 7 4. 8 à 10

7. Si oui avec quel(s) service(s)?

CONNAISSANCE DE LA CHAMBRE DES METIERS (CMA)

8. Selon vous la Chambre des Métiers et de l'Artisanat qui édite ce magazine est en priorité:

1. une institution qui vous apporte des services (conseils, formations, stages...)
 2. une institution qui vous représente
 3. une administration à caractère réglementaire vers laquelle vous êtes venu par obligation
 4. une entreprise au service des entreprises artisanales
 5. ne sait pas

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

9. Pour vous quelle est la fonction principale de la CMA?

1. -inscrire et radier les entreprises du répertoire des métiers
2. -aider les artisans dans la vie de l'entreprise : création, développement, reprise
3. -former les artisans
4. trouver des apprentis
5. former des jeunes
6. ne sait pas

Ordonnez 3 réponses.

10. Connaissez vous le magazine de la CMA?

1. oui 2. non

CONNAISSANCE DU MAGAZINE

11. Recevez vous le magazine d'information de la Chambre des métiers de Toulouse?

1. -oui 2. -non 3. -Ne sait pas

12. Quel est le titre du magazine ?

13. De manière générale lisez vous ? (livres, presse...)

1. Jamais 2. Rarement
 3. Occasionnellement 4. Assez souvent
 5. Très souvent

14. Lisez vous le magazine de la CMA?

1. Jamais (Si jamais veuillez passer SVP directement à la dernière partie nommée "attentes", au dos)
 2. Rarement
 3. Occasionnellement
 4. Assez souvent
 5. Très souvent

15. S'agit t'il d'un magazine :

1. départemental 2. national
 3. semi départemental-semi national 4. ne sait pas

16. Méler information nationale et départementale vous paraît :

1. -utile 2. inutile 3. -génant pour la lecture

LECTURE DU MAGAZINE

17. Dans le magazine, de manière générale vous lisez :

1. la majorité des articles
 2. environ la moitié du magazine
 3. Quelques articles seulement
 4. vous le feuillotez seulement

18. Que faites vous du magazine lorsque vous le recevez?

1. vous le feuillotez rapidement et le conservez quelques jours
 2. vous le lisez et le jetez
 3. vous le jetez directement
 4. vous le diffusez à des tiers (salariés, famille, amis)
 5. vous le lisez et l'archivez

19. Le magazine fait t'il partie de vos lectures principales?

1. -oui 2. -non

SATISFACTION ET PERCEPTION DU MAGAZINE

20. Etes vous satisfait de la forme du magazine?(cahier A4)

1. Pas du tout satisfait 2. Plutôt pas satisfait
 3. Plutôt satisfait 4. Tout à fait satisfait

21. Pourquoi? Qu'est ce qui vous plait ou vous déplaît?

22. Si non, quelle forme préféreriez vous?

- 1. -une lettre d'information
- 2. -un journal
- 3. un support numérique que vous recevrez par email (de type newsletter)
- 4. un magazine d'information plus léger
- 5. autre

23. Êtes vous satisfait des thématiques abordées?

- 1. Pas du tout satisfait
- 2. Plutôt pas satisfait
- 3. Plutôt satisfait
- 4. Tout à fait satisfait

24. Pourquoi? Qu'est ce qui vous plait ou vous déplaît?

25. Est ce que vous vous identifiez aux témoignages d'artisans publiés dans "Le Monde des Artisans"?

- 1. Pas du tout
- 2. Plutôt non
- 3. Plutôt oui
- 4. Tout à fait

26. Êtes vous satisfait du volume du magazine?

- 1. -oui
- 2. trop d'articles
- 3. pas assez d'articles

27. Êtes vous satisfait de la taille des articles?

- 1. -oui
- 2. -articles trop longs
- 3. -articles trop courts

28. Êtes vous satisfait des visuels (photographies, cartes...)?

- 1. oui, visuels de bonne qualité
- 2. oui, quantité satisfaisante de visuels
- 3. non, visuels de mauvaise qualité
- 4. non pas assez de visuels
- 5. non, trop de visuels

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

29. Pensez vous que l'édition d'un magazine tel que celui ci soit utile?

- 1. -oui
- 2. -non

ATTENTES

30. Quels sont vos principaux besoins en information en tant que chef d'entreprise?

- 1. -des informations réglementaires à caractère national
- 2. -des informations sur le secteur de l'artisanat en général
- 3. -des informations sur l'artisanat en Haute Garonne
- 4. -des informations sur les actions et les missions de la CMA
- 5. -des témoignages d'autres chefs d'entreprises
- 6. autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

31. Si autre précisez

32. Quels type d'information vous conduirez à lire Le Monde des Artisans plus souvent?

33. En priorité, quels sujets aimeriez vous que le magazine traite plus souvent?

1. manifestations artisanales dans le département
2. reportages sur les entreprises artisanales du département
3. aides financières à l'artisanat
4. apprentissage
5. questions fiscales
6. questions sociales
7. actions des organisations l'artisanat
8. actions des syndicats

Ordonnez 3 réponses.

34. Aimeriez vous recevoir le Monde des Artisans:

- 1. -à la même fréquence qu'aujourd'hui
- 2. -plus souvent
- 3. -moins souvent

35. Souhaiteriez vous revenir à l'ancienne formule du magazine

- 1. oui
- 2. non
- 3. je ne connais pas l'ancienne formule

VOS REMARQUES

QUESTIONNAIRE À DÉTACHER ET À RETOURNER:

▶ par fax au 0561 104748
▶ ou par courrier à l'adresse suivante:
Chambre de métiers et de l'artisanat
18 bis bd Lascrosses - BP 91030 - 31010 cedex 6
AVANT LE 31 JUILLET 2008



La formation continue Une offre adaptée pour tous les artisans !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

sur les programmes, dates
et inscriptions, contactez
le service formation continue :
Frédérique Ciécka : 05 61 10 47 28
Marie-Laure Lacassagne :
05 61 10 47 91
Rose-Marie Ottavi : 05 61 10 47 40
Mail : formation@CM-toulouse.fr

Tous les artisans et leur conjoint ont accès aux formations organisées par la CMA de la Haute-Garonne. Pris en charge par le FAF (Fonds Assurances Formation) des artisans, le coût à la charge de l'entreprise est de 16 € la journée.

Un autre avantage pour le chef d'entreprise, au niveau fiscal : un crédit d'impôt de 330 € (au maximum) directement déductible de la somme d'impôt à payer pour 40 heures de formation réalisées dans l'année. Chaque trimestre, nous mettons tout en œuvre pour ré-

pondre à la demande des artisans. Dans tous les domaines (gestion, comptabilité, vente, communication, Internet et le multimédia) nous offrons une gamme de 40 stages pratiques et adaptés à chaque probléma-

tique de l'entreprise!

Pour connaître l'ensemble du catalogue, vous pouvez consulter les programmes ainsi que les dates des sessions sur notre site Internet : www.cm-toulouse.fr.

CONTACT : Céline Jung – 05 61 10 47 52 – cjung@cm-toulouse.fr

Zoom... Nos artisans stagiaires de la formation continue témoignent !



MICHEL GUILBERT, artisan, a repris un salon de thé au bord du lac de St Ferréol à Revel.

« En participant à une session de formation organisée par la CMA31, je n'avais pas la moindre idée de l'intérêt de ces stages... Pourtant, ils m'ont permis, à plusieurs reprises, de m'accompagner dans le développement de mon entreprise, de la faire évoluer, de comprendre les mécanismes particuliers de la petite structure artisanale. Tous les stages proposés sont indispensables aux chefs d'entreprise et permettent de s'adapter et de mieux répondre à la demande d'une clientèle toujours plus exigeante ! Les outils proposés lors des formations, les supports techniques apportés et le contenu pointu des stages nous offrent l'occasion d'être suivis dans notre métier. Nous sommes mieux armés pour prendre les bonnes décisions et améliorer notre savoir-faire ! »

CONTACT : Le café du lac rue Paul Riquet
31250 Revel – Tél. : 05 62 18 93 37

BERTYL BRUNET, gérant de la société HABITEC à Brax.

« Je me suis installé en février 2006 et j'ai eu l'occasion de participer au stage « Maîtriser vos charges et coûts ». J'ai mis en place un tableau de bord me permettant de suivre les ratios essentiels de mon entreprise, et de poursuivre mes objectifs. Mon épouse a suivi le stage « Powerpoint » et nous pouvons aujourd'hui préparer nos présentations argumentées et les présenter à nos clients. Les échanges entre stagiaires sont très enrichissants, chacun vient d'un horizon différent et expose son expérience. Enfin, prendre du recul, sortir de son quotidien, lever la tête du guidon, et couper son téléphone portable... vivement la prochaine formation ! »

CONTACT : Habitec 1 rue de Bordeblanche
31490 Brax – Tél. : 06 98 58 21 78



Les métiers de l'alimentaire dans les Pyrénées

« Adaptation, modernisation et développement de l'artisanat de l'alimentaire en zone de massif »

La conférence de l'artisanat pyrénéen, qui regroupe l'ensemble des Chambres de métiers et de l'artisanat de la chaîne des Pyrénées, a décidé de s'engager dans une opération expérimentale d'appui aux artisans de l'alimentaire.



Jean Henry Le Goff, artisan boucher abatteur à Aspet. Un service de qualité pour une activité de proximité, indispensable à la population locale et à l'accueil touristique dans cette région des Pyrénées. La Chambre de métiers et de l'artisanat vient d'apporter son soutien à cette entreprise pour sa modernisation.

L'objectif de ce programme est de répondre aux préoccupations des entreprises de ces métiers afin de contribuer au développement économique et touristique

des Pyrénées. Ces activités tiennent en effet une place essentielle dans la vie de nos territoires et de nos vallées pyrénéennes : service de proximité et lien social

pour la population locale et contribution à la qualité de l'accueil touristique. Or, sur les Pyrénées, ces activités sont confrontées à des difficultés liées à leur situation géographique : problème de la saisonnalité de l'activité, difficultés à maintenir des tournées, difficulté à amortir les investissements... Sur l'ensemble des six départements du massif, 800 artisans y sont installés, représentant au total environ 2 000 actifs salariés, conjoints et apprentis. Les Chambres de métiers et de l'artisanat de l'Ariège et de la Haute-Garonne se sont portées candidates pour engager ce programme qui a vocation par la suite à être étendu à l'ensemble du massif.

2. Enquête auprès des collectivités locales.

3. État de l'offre hors secteur de l'artisanat alimentaire.

4. Réalisation d'une cartographie positionnant les entreprises concernées, les tournées par village de montagne, identification des zones en difficultés, des territoires avec des projets...

5. Analyse des questionnaires et des entretiens, synthèse des résultats.

6. Proposition d'actions pour un programme d'accompagnement des entreprises 2009-2010.

Le programme, soutenu par le commissariat des Pyrénées, s'articule en 6 actions

1. Enquête et rencontre avec les artisans. Effectif : 150 en Ariège et 100 en Haute-Garonne.

INFORMATION CMA 31 :

Jérémy Michel

Tél. : 05 61 10 47 58

Mail : jmichel@cm-toulouse.fr

Jean-François Agnès

Tél. : 05 61 89 17 57

Mail : jfagnès@cm-toulouse.fr

Marchés de plein-vent: un air de renouveau

La Haute-Garonne compte aujourd'hui 210 marchés et ces dernières années leur nombre a sensiblement augmenté; aujourd'hui beaucoup de maires souhaitent en créer un pour animer leur centre ville.

Comme le précise André Hachet, président dynamique des marchés de France, « les marchés sont une réponse à la demande de la population pour des produits de qualité avec des prix maîtrisés, dans une ambiance conviviale et à proximité de leur domicile. Dans certains villages ou quartiers de Toulouse, ils viennent même pallier le manque de commerces de proximité lié aux problèmes de circulation et de stationnement et à la surenchère immobilière ». Ainsi, Toulouse compte désormais 32 marchés et celui installé depuis février dernier Place Russel dans le quartier de l'avenue Crampel, propose l'offre



Le stand de M. Guerra poissonnier en compagnie de M. Hachet président des marchés de France.

diversifiée de 9 artisans et commerçants. Depuis 2000, l'ensemble des marchés s'est adapté aux nouvelles normes d'hygiène et de sécurité avec le tri des déchets, l'alimentation en eau et en électricité. Aujourd'hui, une autre étape de leur professionnalisation consiste à une meilleure identification et une plus grande promotion. C'est dans ce but qu'un dossier a été constitué pour bénéficier d'un financement de l'état complété par une participation de la Chambre de métiers et de l'artisanat et de la Chambre de commerce et de l'industrie. Il s'agit de renforcer l'image commerciale en

Communauté de communes du Haut Comminges / CMA

Un partenariat pour l'accueil des entreprises artisanales sur la zone d'activité du Bazert

Le 28 février dernier a été un jour marqué d'une pierre blanche pour la communauté de communes du Haut Comminges et son président en exercice Michel Daltin qui voyait aboutir, à la fin de son mandat, le projet de créer une zone d'activité artisanale sur le site dit du Bazert sur la commune de Seilhan. Depuis cette date d'inauguration un nouveau président a été élu en la personne de monsieur Alain Castel, maire de Pointis de Rivière, dont l'ambition est de poursuivre et de réussir ce programme de développement. Ce lieu stratégique au carrefour des Pyrénées Centrales en direction de Luchon et de l'Espagne, près de l'axe autoroutier A64 Toulouse Bayonne a conduit la communauté de communes à réaliser ce programme d'implantation d'entreprises artisanales afin de dynamiser l'économie locale de ce territoire. L'inauguration de la zone d'activité artisanale a été l'occasion

pour le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat, Pierre Pérez accompagné de monsieur Yves Yvinec, directeur, de signer une convention de partenariat avec le président de la communauté de communes, en présence de monsieur Nicolas Honoré, sous-préfet de Saint-Gaudens, et de monsieur Rivals Praticce, conseiller général du canton de Barbazan. Cette convention concrétise le travail engagé entre les deux structures pour favoriser le développement économique par l'implantation d'entreprises artisanales dans ce territoire du Piémont pyrénéen.

CONTACT ET INFORMATION :

► **Communauté de communes du Haut Comminges**
Sylvie Gibiard
Tél. : 05 61 94 79 50
haut.comminges@wanadoo.fr

► **Chambre de métiers et de l'artisanat (antenne de Saint-Gaudens) Didier Ricou**
Tél. : 05 61 89 17 57
dricou@cm-toulouse.fr

communicant à partir d'une identité commune ; pour cela des panneaux d'information avec le logo « marché de France » seront installés à l'entrée des communes et des sacs réutilisables seront distribués aux clients. À terme, un site Internet assurera la promotion et la localisation des marchés.

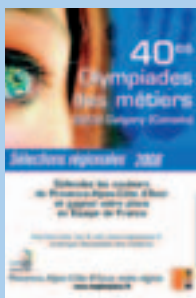
Premier anniversaire pour le marché de St Alban et sa halle

Saint Alban est l'exemple parfait du renouveau des marchés qui séduisent de plus en plus une clientèle urbaine. Située dans la première couronne toulousaine, cette ville de plus de 5 300 habitants a réaménagé son centre ville et a construit une halle en bois et briquettes qui apparaît désormais comme le lieu de ralliement de l'animation commerciale et



festive. Un parking ceinture la halle, en partie pour le stationnement des camions magasins mais aussi pour permettre aux clients de garer leur voiture. Pouvant accueillir jusqu'à 100 professionnels, ce marché accueille déjà de nombreux commerçants, artisans et producteurs et le secteur des métiers de bouche est bien représenté (60 % de l'offre) avec des boulangers, charcutiers et un

poissonnier qui offrent à la fois fraîcheur, qualité et présentation soignée de leurs produits. Consciente qu'un marché doit être animé, la municipalité a accepté de reverser 20 % des droits de place payés par les non sédentaires pour que leur association puisse réaliser des actions de promotion à l'occasion de la fête des mères ou pour l'organisation d'une nocturne le 27 juin prochain avec animation musicale. Car aujourd'hui, les clients ne se contentent pas simplement d'acheter, ils souhaitent aller au-delà du simple achat en bénéficiant de beaux étals, diversifiés, attractifs, surprenants et accueillants. La convivialité y est d'ailleurs bien présente autour de l'énorme machine à café où clients et commerçants se retrouvent l'instant d'une pause qui prolonge le simple lien de l'acheteur et du vendeur.

40^{es} Olympiades
des Métiers

Cinq apprentis du CFA à Muret sont sollicités pour représenter l'établissement aux 40^{es} Olympiades des Métiers :

► Julien Blanc apprenti en BP 1^{re} année boulangerie
► Jérémy Groppi apprenti en Mention complémentaire pâtisserie

► Florent Rivals et son frère jumeau Grégory Rivals apprentis en BEP 1^{re} année mécanique automobile

► Thomas Pombo apprenti en CAP Carrosserie
Organisées depuis plus de cinquante ans, les Olympiades des Métiers se tiennent tous les deux ans dans un pays différent. Cette compétition internationale où des jeunes en formation, apprentis, salariés, lycéens, demandeurs d'emploi de moins de 23 ans s'affrontent dans l'un des quarante métiers inscrits, consiste à réaliser en public une démonstration technique dans chacun des métiers. Les Olympiades des Métiers se dérouleront en trois temps :

► Épreuves régionales :

1^{re} quinzaine d'octobre

► Épreuves nationales :

5, 6 et 7 février 2009 à Lille

► Épreuves internationales :

du 1^{er} au 6 septembre 2009

à Calgary (Canada)

Nous souhaitons à nos jeunes d'aller le plus loin possible dans cette grande fête de la jeunesse et des métiers qui réunit cette année plus de 650 jeunes venus de tous les continents.

Tremplin vers le succès

Jérémy Groppi :
« Cette victoire, c'est la mienne
autant que celle du CFA »

Jérémy Groppi, 17 ans, apprenti du CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne à Muret a été primé, le 7 avril 2008 à Paris, « un des meilleurs apprentis de France ». Il nous livre les secrets de sa réussite...



LMA : Quel chemin avez-vous parcouru pour parvenir à la première marche du podium des apprentis pâtissier ?

J. G. : J'ai d'abord été sélectionné au CFA à Muret, puis j'ai remporté les régionales à Albi et six mois après j'étais en finale à Paris. Là, ça a été très dur. Il fallait se préparer à fond car il y avait 21 apprentis venus de 21 régions de l'hexagone et un jury composé de Meilleurs Ouvriers de France, de formateurs et de professeurs. Après sept heures de travail, les jurés m'ont dési-

gné vainqueur et M. Rafarin m'a remis le prix au Sénat.

LMA : Comment vous êtes-vous préparé à ce concours ?

J. G. : J'ai commencé ma préparation après les fêtes. Le matin je travaillais pour l'entreprise et les après-midi je m'entraînais soit à la pâtisserie, soit au CFA, où j'avais la chance d'avoir un labo à la pointe des dernières technologies, toutes les fournitures nécessaires...

Le CFA m'a bien aidé dans ma préparation, les professeurs sont extrêmement compétents, très à l'écoute, ils m'ont permis de m'orienter dans la bonne voie, de me corriger quand ça n'allait pas.

LMA : Qu'est ce que vous a apporté le concours ?

J. G. : On a beaucoup parlé de moi sur M6, *La Dépêche*, *Le Journal du pâtissier*, *Pain service et gâteau*, des sites Internet

comme : Cuisinier en ligne... Cela m'a beaucoup apporté mais j'ai du mal à réaliser, on est une toute petite maison et c'est difficile de se dire qu'on a gagné alors qu'il y avait des grands noms de la pâtisserie. On se disait qu'on y allait pour compter les points (*rires*) et là, on est premier. Je dis « on » parce que cette victoire c'est là mienne, autant que celle du CFA et des enseignants, que de mon maître d'apprentissage, M. Parédes, pâtissier à Ville-mur-sur-Tarn.

LMA : À présent quels sont vos projets ?

J. G. : Après ma mention complémentaire en pâtisserie je compte faire un CAP et un BTM chocolatier. Pour la suite, j'ai plusieurs pistes : partir à l'étranger, rester travailler avec mon patron, ouvrir ma propre pâtisserie... Tout dépendra des opportunités mais j'ai plein de projets... et j'en aurai toujours.

Les Prix de l'apprentissage

Le Printemps de l'apprentissage, organisé à l'initiative de la Région Midi-Pyrénées depuis le 20 mars, s'est clôturé lundi 30 juin par la remise des Prix de l'apprentissage, à l'Hôtel de Région, à Toulouse. Ces prix récompensent des apprentis choisis par un jury, sur la base des critères suivants : résultats scolaires, valeur technique et professionnelle, qualités relationnelles, comportement au CFA et en entreprise, exemplarité du parcours de formation et du projet professionnel. Le CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat à Muret a été mis l'honneur au cours de la cérémonie à travers les récompenses remises à trois de ses apprentis : Thomas Abrate, en 2^e année boucherie, et Jérémy Groppi, en mention complémentaire pâtisserie, ont reçu le prix « Métiers de bouche ». Sacha Barrère, en 2^e année mécanique moto a reçu le prix « Mécanique, aéronautique ».

CONSULTEZ les résultats en ligne, sur <http://midi-pyrenees.fr/>

Toutes nos
félicitations

Frédéric Pellis et Jean-Michel Pradignac, enseignants au CFA à Muret, en pâtisserie et boulangerie ont été reçus à leur Validation des acquis de l'expérience le 7 avril dernier.

Tournoi National MAAF de foot des apprentis



Félicitations à notre équipe pour sa troisième place au Tournoi de Lézignan le 8 avril 2008.

Le tournoi organisé par l'ANDSA et le CFA BTP de CAEN s'est déroulé les 6 et 7 mai 2008. Les 24 meilleures équipes de CFA de Football à 7 (issues des tournois qualificatifs) se sont réunies : à l'issue de la première journée l'équipe du CFA à Muret était classée 4^e, classement final 9^e sur 24. 1^{er} en ce qui concerne les CFA CMA. Christelle Berdiel, enseignante EPS et Valérie Vogt ont accompagné et soutenu les apprentis tout au long de ces journées sportives.

Salon EUROPAIN INTERSUC 2008

Les 29 et 30 mars, les élèves du Brevet Professionnel Boulangerie 1^{er} et 2^e années ainsi que les élèves en Brevet Technique des Métiers pâtissier et leurs enseignants se sont rendus à Paris pour le salon « Européen Intersuc ». Ce salon mondial, qui a lieu tous les deux ans, a permis à nos apprentis de se rendre compte de l'évolution de leur métier, tant sur le plan des matières premières que sur le plan du matériel. Ils ont pu assister par la même occasion, à « la Coupe du monde de Boulangerie » dont la France a remporté le titre et à « la Coupe du monde des desserts ». Avec en prime, une petite visite le samedi soir à la Tour Eiffel (pour certain c'était une découverte !), cette sortie pédagogique a remporté un vif succès auprès de nos jeunes et de leurs enseignants prêts à repartir.



16^e Rencontre d'athlétisme : 14 CFA au rendez-vous !



La 16^e rencontre d'athlétisme a eu lieu le 27 mars dernier comme chaque année au stade de Sesquières. Quatorze CFA de Midi-Pyrénées étaient représentés, le CFA de Muret comptait 40 jeunes (dont 10 filles et 3 classes préapprentissage) ainsi que 3 accompagnateurs.

La compétition comprenait 5 épreuves : lancer de poids, saut en longueur, 80 mètres, 1 000 mètres et le relais filles et garçons. Malgré le mauvais temps, nos jeunes apprentis figurent en haut du classement général. Résultat du classement quadrathlon :

- ▶ les équipes des filles et des CPA ont fini 1^{er} dans leur catégorie
- ▶ l'équipe des garçons a fini 6^e dans leur catégorie



À cette occasion a eu lieu le concours du meilleur logo de la rencontre, remporté cette année par Grégory Hamon, élève au CFA à Muret en 1^{er} année Bac professionnel mécanique automobile. Ce logo a été utilisé pour les 400 tee-shirts de la rencontre. Félicitations aux sportifs et rendez-vous l'an prochain... sous le soleil.

Examen Le CAP boucher se passe dans des locaux professionnels

La société Midi-Pyrénées Viandes, filiale du groupe Arcadie Sud Ouest, en partenariat avec le CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat à Muret, a accueilli du 6 juin au 20 juin, 33 apprentis pour passer l'examen de CAP Boucher. Associé à la tradition du chevillard, Arcadie Sud Ouest est un acteur majeur de la filière viandes qui maîtrise aussi bien l'amont que l'aval : Élevage, abattage, découpe et préparation de produits élaborés. L'approvisionnement des animaux se fait essentiellement par les coopératives les plus importantes du grand Sud Ouest et actionnaires du groupe.

Arcadie Sud Ouest possède un large réseau de distribution adapté à chacune de ses activités. Elle livre à la fois les bouchers, les GMS, les grossistes, les restaurateurs, les collectivités, les IAA et l'export. Les activités du groupe s'articulent autour de 4 métiers.

► La 1^{re} et 2^e transformation qui correspondent aux activités d'abattage et de découpe, sous vide des 4 espèces : bœuf, porc, agneau et veau.

► La production d'UVC et produits élaborés commercialisés sous la marque Frairial et en gamme neutre. (Saucisses, brochettes, marinés, farcis, tranchés et toute la gamme de hachés).

► La production de piécés et tranchés pour la restauration et les collectivités.

► La production de viandes destinées à la fabrication de plats cuisinés (association de viandes, légumes, sauces et autres).

Et sur l'ensemble des quatre espèces, les produits label rouge sont très présents.



Bénéficiant de la salle de découpe de Midi-Pyrénées Viandes pour leur examen, les apprentis ont pu profiter de l'expérience et l'organisation de cette entreprise. Fort du savoir-faire de bouchers, nous sommes certains qu'un bel avenir professionnel s'offre à ces jeunes.



CONTACT CFA :

Tél. : 05 62 11 60 60

Mail : cfa@cm-toulouse.fr

Les formations proposées au CFA de Muret

► Alimentation

CAP (niveau V)

- Boulanger
- Pâtissier glacier chocolatier confiseur
- Chocolatier confiseur
- Boucher
- Charcutier traiteur

BEP (niveau V)

- Alimentation option boucher
- Alimentation option pâtisserie

MC * (niveau V)

- Boulanger spécialisation
- Pâtissier glacier chocolatier confiseur

BP (niveau IV)

- Boulanger
- Charcutier traiteur

BTM (niveau IV)

- Pâtissier

► Automobile / Carrosserie

CAP (niveau V)

- Maintenance des véhicules automobiles options véhicules particuliers, motocycles et véhicules industriels

Carrossier réparateur

- Peintre en carrosserie
- Maintenance des véhicules et des matériels options motocycles et véhicules particuliers

MC * (niveau V)

- Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

CQP ** (niveau V)

- Opérateur Service Rapide

CQP ** (niveau IV)

- Technicien électricien électronicien automobile

Bac Pro (niveau IV)

- Maintenance des véhicules automobiles option voitures particulières

- Carrossier réparateur

► Prothèse dentaire

CAP (niveau V)

- Prothésiste dentaire
- CQP ** (niveau IV)
- Prothèse dentaire
- BP (niveau IV)
- Prothésiste dentaire
- BTM (niveau IV)
- Prothésiste dentaire
- BTMS (niveau III)
- Prothésiste dentaire

► Optique lunetterie

CAP (niveau V)

- Monteur en optique lunetterie
- BEP (niveau V)
- Optique lunetterie
- BTS (niveau III)
- Opticien lunetier

MC * : mention complémentaire

CQP ** : certificat de qualification professionnel

Succès pour les portes ouvertes au CFA à Muret

Le CFA à Muret a ouvert ses portes le mercredi 9 avril, dans le cadre de la semaine de l'apprentissage organisée par la Région Midi-Pyrénées. 450 jeunes ont été accueillis et informés sur les filières de formation. Les visites des divers laboratoires et ateliers ont connu un réel succès, chacun pouvant ainsi découvrir le métier et poser des questions aux élèves en pleine action. Les visiteurs ont été satisfaits de l'accueil délivré par le personnel du CFA mais aussi par les apprentis et anciens apprenants heureux de montrer leur savoir-faire à un public venu nombreux.

Financement et développement des entreprises

V^{es} Rencontres de la Chambre de métiers et de l'artisanat

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne a organisé le 12 juin 2008, les V^{es} Rencontres sur le thème du financement des entreprises et de leur développement. Retour sur l'événement...

Deux tables rondes ont réuni élus des collectivités territoriales, représentants du secteur bancaire et chefs d'entreprise : M. Gaits, président de la Commission artisanat, commerce et services du Conseil régional de Midi-Pyrénées, M^{me} Flouressus, conseillère générale chargée des actions économiques, M. Sériey, vice-président chargé du développement économique et de l'emploi du Sicoval, M. Saucède, Midi-Pyrénées Croissance, M. Chauzy, président du Conseil économique et social de Midi-Pyrénées était représenté par M. Ramond, M. De Calbiac, OSEO - BDME, M^{me} Boucher, directrice de la Banque de France, M. Du Bernard gérant de la SARL « Imprim d'Oc », M. Bazin gérant de la briqueterie « Terres Cuites du Saves », M. Trégou, gérant de la société « Empreintes », M. Dujon-Lombard, dirigeant



de la chocolaterie Criollo. Les participants ont débattu sur l'adaptation des dispositifs existants et sur les politiques à inventer ou à adapter pour fa-

voriser la croissance des petites entreprises. Des témoignages spontanés venus du public ont enrichi les débats.

CONTACT CMA :
François Minot tél : 05 61 10 47 22
Mail : fminot@cm-toulouse.fr

Reconnaissance Artisanale Remise de médailles

En clôture de l'assemblée générale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne, le 23 juin dernier, le président Pérez a remis la médaille de la Reconnaissance Artisanale à M^{me} Christiane Moras, coiffeuse, M. André Abella, mécanicien auto, M. André Baldini, réparateur TV Hi-Fi, M. Pierre Floréan, menuisier, M. Jean-Pierre Fourcade, carrossier et M. Jacques Hélin, carrossier.

Cette médaille est destinée à marquer la reconnaissance interne du secteur aux personnes dont les efforts, le dévouement ou les travaux, contribuent au maintien du renom et de la pérennité des métiers ou qui ont rendu d'éminents services à la cause de l'Artisanat.



La CMA: vitrine des entreprises pour le « Printemps de l'apprentissage »

Comme tous les ans, le Centre d'Aide à la Décision (CAD) s'est mobilisé pour relayer les offres de contrat d'apprentissage qui lui ont été confiées par les entreprises artisanales.

Dans le cadre du « printemps de l'apprentissage » initié par la Région Midi-Pyrénées, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne, dès le mois de mars a animé à plusieurs reprises au sein des Maisons Communes Emploi Formation du département des séances d'information sur les métiers de l'artisanat, les filières de formation ainsi que sur le dispositif apprentissage. Différents publics sont venus suivre ces ateliers: collégiens, jeunes en préparation de projet professionnel, jeunes en recherche d'orientation mais aussi les partenaires.

Les journées de recrutement (sous contrat d'apprentissage) ont été organisées dans chaque Maison Commune Emploi Formation. La Chambre de



métiers et de l'artisanat a pu ainsi effectuer pour le compte des chefs d'entreprises de nombreux pré recrutements en s'appuyant sur les offres d'emploi confiées. Ce fut l'opportunité, pour les conseillères du CAD,

de rencontrer près de 100 jeunes avec un projet de formation dans le secteur de l'artisanat et d'opérer ainsi des mises en relation avec les entreprises ayant déposé une offre d'apprentissage.

À NOTER

En septembre Amicale des anciens membres élus de la CMA de la Haute-Garonne

La 3^e rencontre de l'association de l'Amicale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne aura lieu le vendredi 26 septembre 2008 à 13 h 00.

Les anciens élus accompagnés de leur conjoint sont cordialement invités à ce repas organisé à la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Pour vous inscrire au repas n'hésitez pas à contacter Colette Mazure au 05 61 10 47 36 ou par mail cmazure@cm-toulouse.fr

Le Président de l'Amicale, Jean DELMAS

Il est encore temps de recruter un apprenti, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER le CAD : Cathy Touzet

Tél.: 05 61 10 47 64 – Mail: ctouzet@cm-toulouse.fr

Salon Créactiv' 2008

La 6^e édition du salon Créactiv', organisé par le Grand Toulouse et la commune de Castelnau, s'est déroulée sur les 13 et 14 mai dernier.

Ce forum d'aide à la création d'entreprise a permis de rassembler la majorité des acteurs locaux en la matière. La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne était bien évidemment présente et a accueilli de nombreux porteurs de projet sur son stand. Nos équipes ont répondu aux questions que se posent les créateurs,

notamment lors de l'animation d'une table ronde sur le thème de l'entrepreneuriat et de ce qu'il faut savoir avant de se lancer dans la création de son entreprise. Ces journées s'inscrivent dans le prolongement du travail d'accueil et d'accompagnement réalisé par les collaborateurs du pôle entreprise de la Chambre de métiers et de l'artisanat.



CONTACT: Point Accueil Entreprise au 05 61 10 47 94.

TOYOTA FRANCE - 20, bd de la République, 92420
Nanterre cedex - Téléphone : 01 23 23 127 - RCS
Nantier 712 034 000 - SIRET 712 034 000



Toyota Yaris 2 places

Habilité : Longueur utile : 121 cm. Largeur utile : 100 cm.
Hauteur utile (avec cache-bagages) : 46,5 cm.

Les véhicules d'entreprise 2 places sont également disponibles
sur les modèles Aygo, Corolla Verso, Avenis Break, Rav 4, Prius et Auris.

223 € HT / mois*

www.toyota-entreprise.fr

TOYOTA Entreprise

Laville

**2 rue Maurice Caunes
31200 Toulouse**

Tel: 05 61 61 83 07

Contact: Thibaut Piquemal Baron

**159 Route de Labège
31400 Toulouse**

Tel: 06 11 27 82 73

Contact: Julien Depablos

*Exemple de financement pour une Yaris 90D4D 3 portes en kit société neuve (peinture métallisée non incluse) au prix remisé de 10756,69 € TTC, en location avec option d'achat, basé sur un apport de 222,74 € HT (soit 266,70 € TTC) placé en 1er loyer, suivi de 59 loyers de 222,74 € HT (hors assurances facultatives), option d'achat finale de 107,57 € TTC en kilométrage illimité. Coût total en cas d'acquisition au terme du contrat: 13472,11 € TTC. Offre valable chez Toyota Laville pour toute commande passée entre le 14/06/2008 et le 15/09/2008. Offre portant sur le tarif en vigueur au jour de la souscription du contrat. Consommation L1100km (Normes C3) Yaris 90D4D: cycle mixte de 4,5. Emissions de CO₂ (Normes C3): cycle mixte: 119 g/km.

OPEL - AUTOMOBILES MAGNOLER SA
Route de Labège BP 81131682 LABEGE
Tél: 05.61.00.07.77 - Fax: 05.61.00.07.70
www.automobilesmagnoler.fr

«Devis location longue durée gratuit sur demande»

Nouveau Mazda BT-50, vous allez regretter de ne pas travailler 7 jours sur 7.

BT-50 2.0i 4 portes Poids tractable avec frein: 3500 kg

BT-50 2.0i 4 portes (Double Cabine) - 4 portes

BT-50 2.0i 4 portes (Double Cabine) - 4 portes

BT-50 2.0i 4 portes (Double Cabine) - 4 portes

BT-50 2.0i 4 portes (Double Cabine) - 4 portes

Le groupe Mazda BT-50 est équipé du tout nouveau moteur 2.0i 16V-163-163 kW et performant développement 143 ch.

www.mazda.fr Mazda, Sécurement 2006-2008

LABEGE 05 62 24 67 67
MURET 05 61 56 97 00
TOULOUSE 05 34 40 35 00

Pour passer votre
publicité
dans ces pages,
contactez...

> CÉDRIC
JONQUIÈRES,
CHEF DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 10 34 81 33
FAX : 05 61 59 40 07

Vous avez toujours voulu prendre les rênes mais pas tous les risques.

PRÊT SOCAMA
TRANSMISSION-REPRISE
D'ENTREPRISE

JUSQU'À 100 000 €

CAUTION
ET GARANTIES
LIMITÉES

Vous souhaitez reprendre une entreprise ? Franchissez les obstacles grâce à la Banque Populaire. Le Prêt SOCAMA Transmission-reprise vous apporte le financement nécessaire, tout en protégeant votre patrimoine*. Le montant des garanties est limité à seulement 25 % du montant initial du prêt. Une exclusivité Banque Populaire pour vous lancer l'esprit tranquille.



Pour ces opérations, la SOCAMA bénéficie de la contre-garantie du FEI. Le Fonds européen d'investissement gère ce programme pour le compte de la Commission européenne dans le cadre de son plan pluriannuel en faveur des petites entreprises.



*Prêt allant jusqu'à 100 000 €. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et par la SOCAMA. En cas de défaillance, le recours de la Banque à l'encontre de l'emprunteur s'exerce sans limitation sur les biens affectés à l'exploitation de son entreprise, mais est limité à 25 % du montant initial du prêt sur ses biens hors exploitation.